

DATE : Jeudi 6 juin 2024

HORAIRES : 16h00 – 17h00 (HAEC)

LIEU : Réunion virtuelle (Zoom)

PARTICIPANT(E)S

Du Kenya, représentant la présidence du CCP : Dr Ruth Laibon Masha, directrice générale du Conseil national de lutte contre les syndémies, Ministère de la Santé ; Dr Peace Mutuma, attachée pour la santé près la Mission permanente du Kenya à Genève ; Dr Douglas Bosire, Division de l'appui aux comtés, Conseil national de lutte contre les syndémies, Ministère de la Santé.

Du Brésil, représentant la vice-présidence du CCP : M. Dráurio Barreira, directeur du département VIH/sida, tuberculose, hépatites virales et IST au ministère de la Santé ; M. Ricardo Nocera Pires, troisième secrétaire au ministère des Affaires étrangères.

Des Pays-Bas, représentant le rapporteur du CCP : M^{me} Zina Olshanka, première secrétaire de la Mission permanente du Royaume des Pays-Bas à Genève.

Représentant la délégation des ONG au CCP : M. Gastón Devisich, participation des communautés ; Fundación Huésped, Buenos Aires, Argentine ; M. Shamin Mohamed Jr, fondateur et président de LetsStopAIDS, Toronto, Canada.

De l'UNESCO, représentant le Comité des Organismes coparrainants : M^{me} Fátima Barbero, spécialiste de programme à l'UNESCO.

Secrétariat de l'ONUSIDA : M. Efraim Gomez, directeur des relations extérieures ; M. Morten Ussing, directeur de la gouvernance ; M^{me} Samia Lounnas, conseillère principale en gouvernance ; M^{me} Adriana Hewson, responsable de la gouvernance ; M^{me} Maya Salama, responsable de la gouvernance ; M^{me} Awino Pauller Musyoka, stagiaire au département de la gouvernance.

ORDRE DU JOUR

- 1. Rapport sur le processus de sélection des nouveaux membres du Comité consultatif indépendant externe de supervision de l'ONUSIDA (CCIES)** : *Un point sera fait par le président du jury de sélection concernant les résultats des travaux effectués, la liste définitive des candidats sélectionnés et recommandés au Bureau pour la période 2025-2026, et la rédaction définitive du rapport correspondant pour le CCP.*
- 2. Point fait par la présidente du Comité consultatif indépendant externe de supervision de l'ONUSIDA (CCIES)** : *La présidente du CCIES fera une synthèse des recommandations définitives présentées dans le rapport annuel du comité pour examen et approbation par le Bureau.*
- 3. Questions diverses**

Compte rendu de la réunion

1. Rapport sur le processus de sélection des nouveaux membres du Comité consultatif indépendant externe de supervision de l'ONUSIDA (CCIES)

La présidence a rappelé qu'en réponse à la décision 11.3 prise lors de la 53^e réunion du CCP en décembre 2023, le CCP avait demandé à la directrice exécutive, en concertation avec le Bureau du CCP, d'engager le processus de sélection des nouveaux membres du Comité consultatif indépendant externe de supervision de l'ONUSIDA (CCIES) pour les périodes 2025-2026 et 2026-2027.

La présidence a rappelé que, lors de la [réunion du Bureau du 31 janvier 2024](#), les membres du Bureau ont convenu d'utiliser la liste existante de candidats qualifiés établie par le cabinet de recrutement en 2021 lorsque le premier processus de sélection a été lancé afin de remplacer les membres sortants pour le mandat 2025-2026. Lors de la [réunion du Bureau du 16 avril 2024](#), celui-ci a demandé au Secrétariat de poursuivre avec le cabinet de recherche Oxford HR pour lancer le processus de sélection en utilisant la liste de candidats existante.

La présidence a rappelé que, conformément au mandat du CCIES, le Bureau du CCP, en consultation avec la directrice exécutive, a constitué un jury pour gérer le processus de sélection et de nomination des nouveaux membres du CCIES pour la période 2025-2026. Le rôle du jury de sélection était d'examiner la liste de candidats présélectionnés établie par Oxford HR et de présenter au Bureau du CCP pour examen une liste définitive de membres recommandés. Si le Bureau du CCP acceptait sans réserve les candidats recommandés, la liste serait alors transmise au CCP pour approbation définitive.

Le jury de sélection s'est réuni à deux reprises, les 17 et 29 mai 2024, pour passer en revue les candidats présélectionnés. Le 5 juin 2024, le jury a présenté au Bureau du CCP pour examen et accord la liste définitive des membres proposés pour siéger au CCIES, accompagnée d'un compte rendu de ses réunions. Le déroulement et l'issue du processus avaient été approuvés par le conseiller juridique de l'ONUSIDA.

La présidence a invité M. Jonathan Gunthorp, président du jury de sélection, à faire le point sur les résultats des travaux du jury et à présenter les membres recommandés pour siéger au CCIES durant la période 2025-2026.

Le président du jury de sélection a apporté les informations suivantes :

- Reconnaissant le rôle essentiel du CCIES au sein de l'ONUSIDA, le jury de sélection a abordé sa mission avec beaucoup de sérieux. Tous les membres du jury se sont dits honorés de pouvoir aider le Programme commun.
- Les réunions se sont déroulées sans heurts et la communication a été constante entre les membres, avec l'aide d'Oxford HR et de l'équipe gouvernance de l'ONUSIDA.
- L'accès aux documents s'est fait par l'intermédiaire d'une plateforme sécurisée, garantissant ainsi un traitement confidentiel des candidatures.
- Le jury a décidé à l'unanimité de sélectionner trois nouveaux membres pour remplacer les trois membres sortants. Cette décision a été motivée par l'idée de maintenir une certaine

diversité dans les compétences présentes au sein du CCIES et d'assurer une répartition équitable de la charge de travail entre les sept membres du comité.

- Il n'a pas été facile de faire un choix parmi les candidats présélectionnés qui étaient tous très qualifiés. Les critères de sélection ont été les suivants : la connaissance du mandat du CCISE ; les compétences de base décrites dans la grille d'évaluation ; l'expertise des membres sortants du comité ; certaines compétences spécifiques en rapport avec les programmes de lutte contre le VIH, l'expérience médicale, la collaboration, les partenariats et le travail communautaire. Le jury a également tenu compte de l'équilibre géographique et de l'équilibre hommes-femmes dans son choix.
- Les candidats recommandés à l'issue du processus sont (dans l'ordre alphabétique) Ana-Mita Betancourt, Anuradha Gupta et Suresh Raj Sharma.
- La prochaine étape consiste pour le Bureau à préparer un document à l'intention du CCP afin de soumettre les candidats recommandés pour la période 2025-2026 à l'approbation du Conseil, lors de la 54^e réunion du CCP qui doit se tenir du 25 au 27 juin 2024.
- Certaines considérations visant à améliorer les futurs processus de sélection ont été incluses dans le compte rendu des réunions du jury de sélection.

En réponse à une question du Bureau, le Secrétariat a précisé que le jury de sélection avait tenu compte de l'équilibre géographique au sein du CCISE – conformément à l'usage en vigueur au sein du CCP – en veillant à ce que le comité compte à tout moment des membres issus des cinq groupes régionaux. Cela avait été le cas pour le tout premier comité et ce sera également le cas pour le comité 2025.

En réponse à une autre question du Bureau, le Secrétariat a précisé que les critères d'évaluation avaient été mis au point à l'origine par le cabinet de recrutement qui s'est appuyé pour cela sur le mandat du CCISE. Le jury de sélection a ensuite examiné et adapté ces critères pour garantir à la fois la présence de toutes les compétences requises ainsi que les équilibres nécessaires d'origine géographique et de genre au sein du CCISE.

Les membres du Bureau ont remercié le jury de sélection pour son excellent travail. Il a été convenu que les futures présentations pourraient expliquer plus précisément en quoi chaque candidat proposé répond aux critères de sélection afin que le Bureau puisse motiver davantage ses recommandations au CCP. La présidence a demandé au Secrétariat de finaliser le document indiquant les candidats définitifs proposés et de le diffuser aux membres du Bureau pour examen et approbation.

2. Point fait par la présidente du Comité consultatif indépendant externe de supervision de l'ONUSIDA (CCIES)

La présidence a rappelé que, lors de la [dernière réunion du Bureau organisée le 14 mai 2024](#), celui-ci avait demandé au Secrétariat de relayer au CCIES la teneur de sa discussion concernant l'évaluation indépendante du comité à l'occasion de leur réunion en face-à-face prévue à Genève du 20 au 22 mai 2024.

La présidence a invité M^{me} Hélène Rossert, présidente du CCIES, à présenter une synthèse de la réunion en face-à-face et des recommandations définitives figurant dans le rapport annuel du comité.

La présidente du CCIES a apporté les informations suivantes :

– **Mandat et travaux du CCIES**

- Créé par le CCP lors de sa 47^e réunion, le CCIES est un organe consultatif chargé de fournir au CCP et à la directrice exécutive de l'ONUSIDA des conseils formulés par des experts indépendants extérieurs à l'organisation.
- Depuis la remise de son rapport au CCP en 2023, le CCIES s'est réuni cinq fois. Le comité a joint son plan de travail pour 2024 au rapport présenté au CCP.
- Pour mener à bien ses travaux, le CCIES examine une grande quantité d'informations et collabore avec la directrice exécutive, la haute direction ainsi que les auditeurs interne et externe.
- Une auto-évaluation annuelle du CCIES a montré que le comité avait été efficace et efficient dans l'accomplissement de son mandat, avec des améliorations notables dans ses échanges avec la directrice exécutive et dans la qualité et l'actualité des informations fournies au comité.

– **Observations générales du CCIES**

- Le CCIES note que des progrès ont été réalisés dans plusieurs domaines relevant de son mandat, notamment, mais pas seulement, une baisse du nombre de recommandations de supervision en souffrance et l'élaboration d'un budget de fonctionnement plus en phase avec les ressources disponibles.
- Une nouvelle façon de travailler avec le Secrétariat et les auditeurs a permis d'améliorer la qualité et l'actualité des informations fournies au comité.
- À l'avenir, le CCIES entend adopter une approche plus systématique pour suivre l'état d'avancement de la mise en œuvre de ses recommandations.
- Le budget de fonctionnement pour 2024 est plus en phase avec les ressources disponibles, et une culture de l'évaluation des risques est en train de véritablement s'installer au sein de l'ONUSIDA.
- Le CCIES travaille sur des sujets divers, notamment les finances, les ressources, la gestion des risques, le contrôle interne et les audits externes. Cette année, certains travaux ont porté sur l'assurance qualité dans la collecte de données.

– **Situation financière et mobilisation des ressources**

- Le CCIES considère l'état du financement comme le risque le plus important auquel l'ONUSIDA doit faire face.
- Le CCIES se félicite de l'actualisation de la stratégie de mobilisation des ressources et préconise que l'ONUSIDA mène des analyses comparatives, effectue un suivi et

rende compte de ces travaux d'ici fin 2024 afin de pouvoir évaluer les réalisations par rapport à des indicateurs clés de performance.

- Le CCIES juge raisonnables et justifiées les propositions budgétaires à court terme de la direction, qui visent à ramener le solde des fonds au niveau de référence précédemment approuvé par le CCP (compte tenu du budget de fonctionnement réduit) et à allouer aux charges opérationnelles de base les 25,1 millions de dollars US précédemment mis de côté par le CCP pour les passifs de l'assurance maladie après la cessation de service.
- Ces mesures à court terme, bien que nécessaires, seront à elles seules insuffisantes pour assurer la pérennité du Programme commun jusqu'en 2030.
- Le CCIES se félicite de la révision à venir du modèle opérationnel de l'ONUSIDA, qui doit permettre de remédier au problème de financement à long terme du Programme commun.
- Le CCIES encourage l'ONUSIDA à tirer parti de la richesse de ses données (sur la performance et l'impact) et d'en faire l'élément principal de sa proposition de valeur.

– **Gestion globale des risques**

- Le CCIES note des améliorations dans le processus de recensement et d'évaluation des risques et attend avec intérêt de pouvoir examiner les mesures prises pour atténuer les risques établis.
- Le comité encourage le Secrétariat à donner suite à ses plans visant à élaborer une déclaration sur la propension au risque et à appréhender les risques résiduels, y compris en ce qui concerne l'efficacité des mesures d'atténuation.
- Le CCIES incite également le Secrétariat à poursuivre l'intégration et la généralisation de la gestion des risques dans tous les aspects des opérations.

– **Fonction d'audit interne**

- Le CCIES reste préoccupé par la pertinence du champ des audits effectués par le BSCI de l'OMS.
- Le CCIES recommande au BSCI d'opérer une transition en axant ses vérifications sur les risques plutôt que sur la conformité. Dans le cadre de ce changement, le BSCI devrait s'efforcer de réduire le nombre de recommandations et donner la priorité aux recommandations à fort impact portant sur les risques les plus importants auxquels l'ONUSIDA doit faire face.
- Le CCIES conseille au BSCI de partir des principaux risques recensés par le Secrétariat pour élaborer son plan d'audit annuel. Il a en outre été demandé au BSCI de présenter un projet de plan d'audit basé sur les risques pour 2025, qui sera examiné lors de la réunion d'octobre du comité.
- L'évaluation externe de la qualité des audits internes du BSCI de l'OMS devrait intégrer au moins deux audits de l'ONUSIDA et porter également sur les échanges avec la directrice exécutive.

- Comme la mise en œuvre du plan d'audit interne annuel 2024 a été retardée, le comité préconise la mise en place par le BSCI de plans d'urgence pour s'assurer que les audits sont réalisés conformément au plan.
- **Fonction d'audit externe**
 - Le CCIES prend note de l'opinion sans réserve du commissaire aux comptes et des recommandations figurant dans son rapport.
 - Le CCIES attire l'attention de la direction sur la recommandation préconisant l'élaboration d'un plan opérationnel d'urgence pour le siège et pour les bureaux locaux qui, pour l'instant, ne disposent pas d'un plan de ce type.
- **Suite donnée aux recommandations de contrôle interne et externe et suivi de leur mise en œuvre**
 - Le CCIES salue la baisse du nombre de recommandations de supervision (interne et externe) en souffrance.
 - Le CCIES soutient la démarche de la direction consistant à effectuer un examen fondé sur les risques pour déterminer les recommandations du CCI qui sont les plus pertinentes pour l'ONUSIDA. Dans l'application de cette démarche, le CCIES conseille à la direction de se rapprocher d'institutions des Nations Unies comparables et des coparrainants de l'ONUSIDA pour savoir comment ces institutions répondent au nombre important de recommandations formulées par le CCI.
- **Fonction d'éthique**
 - Le CCIES note que la direction a pris des mesures pour s'assurer que les formations obligatoires sont bien suivies. Le comité note également une forte augmentation de la demande de services consultatifs confidentiels par le Bureau de l'éthique de 2021 à 2023.
 - Le CCIES attend avec intérêt la nomination d'un responsable de l'éthique permanent à temps plein. Le comité demande par ailleurs (conformément aux recommandations du CCI) à être consulté pour évaluer la sélection/nomination, les performances et le licenciement ou la révocation du responsable de l'éthique.
 - Le CCIES prend note de la décision de la direction de renforcer les capacités du Bureau de l'éthique en y affectant un membre du personnel de grade P3 supplémentaire, conformément à ses recommandations.
- **Gestion des ressources humaines**
 - Le CCIES recommande de parfaire encore la planification des effectifs et le recensement des compétences nécessaires pour favoriser un leadership du Programme commun en phase avec la riposte mondiale au sida.
- **Autres points**
 - Le CCIES entend suivre de près la mise en œuvre du nouveau progiciel de gestion intégré (PGI) que l'OMS est en train de mettre au point. Le comité recommande à

l'ONUSIDA d'élaborer des plans pour atténuer tous les risques associés à la mise en œuvre du nouveau PGI.

- *Évaluation indépendante des performances du CCIES* : Le mandat du CCIES prévoit actuellement une évaluation indépendante des performances du comité tous les deux ans. Lors de leur réunion de décembre 2023, à laquelle a assisté le président du CCIES 2023 au nom du comité, les présidents et vice-présidents des comités de contrôle indépendants des entités des Nations Unies ont convenu qu'un mécanisme d'examen périodique par des pairs pouvait servir à montrer que des évaluations indépendantes des performances des comités d'audit et de contrôle étaient réalisées. Le CCIES a en outre fait remarquer que le CCI avait précédemment préconisé de réaliser ces évaluations tous les trois ans (voir le rapport 2019/6 du CCI). Par conséquent, le CCIES recommandera au CCP de modifier son mandat en y intégrant une évaluation indépendante périodique de ses performances et en supprimant l'obligation d'effectuer une telle évaluation tous les deux ans.
- *Mandat et fonction d'évaluation du CCIES* : Le CCIES a pour mission de donner des conseils concernant le contrôle des performances de l'ONUSIDA. En revanche, la fonction d'évaluation ne figure pas expressément dans son mandat. À l'heure actuelle, le comité considère qu'il n'y a pas de disposition claire dans son mandat indiquant qu'il devrait étendre son travail de supervision à la fonction d'évaluation. Dans son rapport de 2019 sur les comités d'audit et de contrôle du système des Nations Unies, le CCI recommande aux institutions des Nations Unies de confier expressément le contrôle indépendant de la fonction d'évaluation à leurs propres CCIES. Aussi, le comité a entamé un dialogue avec la haute direction au sujet du contrôle de la fonction d'évaluation.

En réponse à une question du Bureau, la présidente du CCIES a précisé qu'une approche fondée sur les risques impliquait de hiérarchiser les recommandations en fonction des risques qui leur sont associés. Par exemple, une recommandation qui n'est pas en tête des priorités mais qui est associée à un niveau de risque élevé sera traitée en premier.

En réponse à une question du Bureau, le Secrétariat a rappelé la disposition n° 6 du mandat du CCIES, à savoir : « Le mandat du CCIES peut être revu et révisé si nécessaire afin de répondre au mieux aux nouvelles priorités et aux nouveaux défis. Toute proposition de modification du mandat est soumise au CCP par l'intermédiaire de son Bureau pour approbation. »

Les membres du Bureau ont remercié la présidence pour son rapport complet et ont pris note des recommandations que le CCIES entend soumettre au CCP. Les membres du Bureau attendent avec intérêt la publication du rapport annuel du CCIES sur le site web du CCP. La présidence a demandé au Secrétariat d'annexer les diapositives de la présentation au compte rendu de la réunion du Bureau.

3. Questions diverses

Un représentant de la délégation des ONG au CCP a rappelé la discussion qui avait eu lieu lors de la réunion du Bureau du 14 mai 2024 concernant le rapport annuel de la délégation des ONG. Le représentant a indiqué aux membres du Bureau que le rapport devrait être prêt pour diffusion début novembre, soit environ quatre semaines avant la 55^e réunion du CCP (qui doit se tenir du 10 au 12 décembre 2024). Le représentant a fait savoir que la délégation n'avait pas encore obtenu les fonds nécessaires pour engager un consultant chargé de rédiger le rapport.

Les membres du Bureau ont pris note de ces informations et ont remercié la délégation des ONG et le Secrétariat de l'ONUSIDA pour leurs efforts menés en collaboration en vue de trouver une solution. Les membres du Bureau ont recommandé à la délégation des ONG de poursuivre le dialogue avec la direction sur cette question, tout en tenant compte de la situation financière du Programme commun.

La présidence a remercié les membres du Bureau pour leur collaboration et a prononcé la clôture de la réunion.

[L'annexe suit]

Annexe : Présentation faite par la présidente du Comité consultatif indépendant externe de supervision de l'ONUSIDA (CCIES)

Comité consultatif indépendant externe de supervision de l'ONUSIDA

54^e réunion
Conseil de coordination du Programme de l'ONUSIDA



Mandat et travaux du CCIES

Créé par le CCP lors de sa 47^e réunion, le CCIES est un organe consultatif chargé de fournir au CCP et à la directrice exécutive de l'ONUSIDA des conseils formulés par des experts indépendants extérieurs à l'organisation.

Depuis la remise de son rapport au CCP en 2023, le CCIES s'est réuni cinq fois. Le comité a joint son plan de travail pour 2024 au rapport présenté au CCP.

Pour mener à bien ses travaux, le CCIES examine une grande quantité d'informations et collabore avec la directrice exécutive, la haute direction ainsi que les auditeurs interne et externe.

Une auto-évaluation annuelle du CCIES a montré que le comité avait été efficace et efficient dans l'accomplissement de son mandat, avec des améliorations notables dans ses échanges avec la directrice exécutive et dans la qualité et l'actualité des informations fournies au comité.

Observations générales du CCIES

Le CCIES note que des progrès ont été réalisés dans plusieurs domaines relevant de son mandat, notamment, mais pas seulement, une baisse du nombre de recommandations de supervision en souffrance, l'élaboration d'un budget de fonctionnement plus en phase avec les ressources disponibles, et l'ancrage d'une culture de l'évaluation des risques au sein de l'ONUSIDA.

Sujets examinés par le CCIES en 2023 -2024 (conformément au mandat approuvé par le CCP)

- Rapports financiers et déclarations sur le contrôle interne
- Mobilisation des ressources
- Point sur la gestion globale des risques (risques principaux et mesures d'atténuation)
- Bureau des services de contrôle interne de l'OMS (fonctions d'investigation et de contrôle interne)
- Commissaire aux comptes (audit externe)
- Suivi de la mise en œuvre des recommandations de contrôle interne et externe
- Suivi des résultats (UBRAF)
- Point sur la gestion stratégique des ressources humaines
- Rapport du Bureau d'éthique
- Auto-évaluation et évaluation indépendante du CCIES
- Autres points : réalignement organisationnel, réponse de la direction au rapport du MOPAN, sécurité de l'information et mise en œuvre du PGI

Situation financière et mobilisation des ressources (1)

Le CCIES considère l'état du financement comme le risque le plus important auquel l'ONUSIDA doit faire face.

Le CCIES se félicite de l'actualisation de la stratégie de mobilisation des ressources et préconise que l'ONUSIDA mène des analyses comparatives, effectue un suivi et rende compte de ces travaux d'ici fin 2024 afin de pouvoir évaluer les réalisations par rapport à des indicateurs clés de performance.

Le CCIES juge raisonnables et justifiées les propositions budgétaires à court terme de la direction, qui visent à ramener le solde des fonds au niveau de référence précédemment approuvé par le CCP (compte tenu du budget de fonctionnement réduit) et à allouer aux charges opérationnelles de base les 25,1 millions de dollars US précédemment mis de côté par le CCP pour les passifs de l'assurance maladie après la cessation de service.

Ces mesures à court terme, bien que nécessaires, seront à elles seules insuffisantes pour assurer la pérennité du Programme commun jusqu'en 2030.

2030 | Ending the AIDS epidemic



Situation financière et mobilisation des ressources (2)

Le CCIES se félicite de la révision à venir du modèle opérationnel de l'ONUSIDA, qui doit permettre de remédier au problème de financement à long terme du Programme commun.

Le comité encourage l'ONUSIDA à tirer parti de la richesse de ses données (sur la performance et l'impact) et d'en faire l'élément principal de sa proposition de valeur.

2030 | Ending the AIDS epidemic



Gestion globale des risques

Le CCIES note des améliorations dans le processus de recensement et d'évaluation des risques et attend avec intérêt de pouvoir examiner les mesures prises pour atténuer les risques établis.

Le comité encourage le Secrétariat à donner suite à ses plans visant à élaborer une déclaration sur la propension au risque et à appréhender les risques résiduels, y compris en ce qui concerne l'efficacité des mesures d'atténuation.

Le comité incite également le Secrétariat à poursuivre l'intégration et la généralisation de la gestion des risques dans tous les aspects des opérations.

2030 | Ending the AIDS epidemic



Fonction d'audit interne (1)

Le CCIES reste préoccupé par la pertinence du champ des audits effectués par le BSCI de l'OMS.

Le comité recommande au BSCI d'opérer une transition en axant ses vérifications sur les risques plutôt que sur la conformité. Dans le cadre de ce changement, le BSCI devrait s'efforcer de réduire le nombre de recommandations et donner la priorité aux recommandations à fort impact portant sur les risques les plus importants auxquels l'ONUSIDA doit faire face.

Le CCIES conseille au BSCI de partir des principaux risques recensés par le Secrétariat pour élaborer son plan d'audit annuel. Il a en outre été demandé au BSCI de présenter un projet de plan d'audit basé sur les risques pour 2025, qui sera examiné lors de la réunion d'octobre du comité.

2030 | Ending the AIDS epidemic



Fonction d'audit interne (2)

L'évaluation externe de la qualité des audits internes du BSCI de l'OMS devrait intégrer au moins deux audits de l'ONUSIDA et porter également sur les échanges avec la directrice exécutive.

Comme la mise en œuvre du plan d'audit interne annuel 2024 a été retardée, le comité préconise la mise en place par le BSCI de plans d'urgence pour s'assurer que les audits sont réalisés conformément au plan.

2030 | Ending the AIDS epidemic



Fonction d'audit externe

Le CCIES prend note de l'opinion sans réserve du commissaire aux comptes et des recommandations figurant dans son rapport.

Le CCIES attire l'attention de la direction sur la recommandation préconisant l'élaboration d'un plan opérationnel d'urgence pour le siège et pour les bureaux locaux qui, pour l'instant, ne disposent pas d'un plan de ce type.

2030 | Ending the AIDS epidemic



Suite donnée aux recommandations de contrôle interne et externe et suivi de leur mise en œuvre

Le CCIES salue la baisse du nombre de recommandations de supervision (interne et externe) en souffrance.

Le CCIES soutient la démarche de la direction consistant à effectuer un examen fondé sur les risques pour déterminer les recommandations du CCI qui sont les plus pertinentes pour l'ONUSIDA. Dans l'application de cette démarche, le CCIES conseille à la direction de se rapprocher d'institutions des Nations Unies comparables et des coparrainants de l'ONUSIDA pour savoir comment ces institutions répondent au nombre important de recommandations formulées par le CCI.

À l'avenir, le CCIES entend adopter une approche plus systématique pour suivre l'état d'avancement de la mise en œuvre de ses recommandations.

Fonction d'éthique

Le CCIES note que la direction a pris des mesures pour s'assurer que les formations obligatoires sont bien suivies. Le comité note également une forte augmentation de la demande de services consultatifs confidentiels par le Bureau de l'éthique de 2021 à 2023.

Le CCIES attend avec intérêt la nomination d'un responsable de l'éthique permanent à temps plein. Le comité demande par ailleurs (conformément aux recommandations du CCI) à être consulté pour évaluer la sélection/nomination, les performances et le licenciement ou la révocation du responsable de l'éthique.

Le CCIES prend note de la décision de la direction de renforcer les capacités du Bureau de l'éthique en y affectant un membre du personnel de grade P3 supplémentaire, conformément à ses recommandations.

Gestion des ressources humaines

Le CCIES recommande de parfaire encore la planification des effectifs et le recensement des compétences nécessaires pour favoriser un leadership du Programme commun en phase avec la riposte mondiale au sida.

2030 | Ending the AIDS epidemic



Autres points (1)

Le CCIES entend suivre de près la mise en œuvre du nouveau progiciel de gestion intégré (PGI) que l'OMS est en train de mettre au point. Le comité recommande à l'ONUSIDA d'élaborer des plans pour atténuer tous les risques associés à la mise en œuvre du nouveau PGI.

2030 | Ending the AIDS epidemic



Autres points (2)

Évaluation indépendante des performances du CCIES : Le mandat du CCIES prévoit actuellement une évaluation indépendante des performances du comité tous les deux ans. Lors de leur réunion de décembre 2023, à laquelle a assisté le président du CCIES 2023 au nom du comité, les présidents et vice-présidents des comités de contrôle indépendants des entités des Nations Unies ont convenu qu'un mécanisme d'examen périodique par des pairs pouvait servir à montrer que des évaluations indépendantes des performances des comités d'audit et de contrôle étaient réalisées. Le CCIES a en outre fait remarquer que le CCI avait précédemment préconisé de réaliser ces évaluations tous les trois ans (voir le rapport 2019/6 du CCI). Par conséquent, le CCIES recommandera au CCP de modifier son mandat en y intégrant une évaluation indépendante périodique de ses performances et en supprimant l'obligation d'effectuer une telle évaluation tous les deux ans.

Autres points (3)

Mandat et fonction d'évaluation du CCIES : Le CCIES a pour mission de donner des conseils concernant le contrôle des performances de l'ONUSIDA. En revanche, la fonction d'évaluation ne figure pas expressément dans son mandat. À l'heure actuelle, le comité considère qu'il n'y a pas de disposition claire dans son mandat indiquant qu'il devrait étendre son travail de supervision à la fonction d'évaluation. Dans son rapport de 2019 sur les comités d'audit et de contrôle du système des Nations Unies, le CCI recommande aux institutions des Nations Unies de confier expressément le contrôle indépendant de la fonction d'évaluation à leurs propres CCIES. Aussi, le comité a entamé un dialogue avec la haute direction au sujet du contrôle de la fonction d'évaluation.

Remarques de conclusion

Le CCIES exprime sa gratitude au Secrétariat de l'ONUSIDA, au BSCI de l'OMS et au commissaire aux comptes pour leur coopération.

Le comité demande au CCP de prendre note de son rapport annuel en attendant le prochain rapport prévu en 2025.